

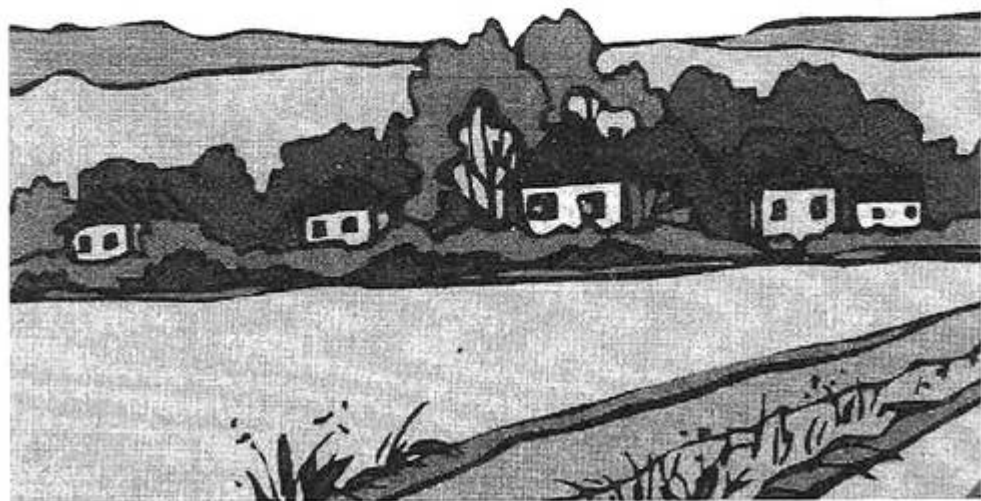
Mensuel - N° 152 - Janvier 2000

TEAMPLLOUX

== *infos* ==

Bonne Année

2000





➤ INTENTIONS POUR JANVIER 2000

samedi 1^{er}: René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, famille Materne-Martin et Vandeloise-Gérard □ *dimanche 2*: famille Bodson-Léonard □ *lundi 3*: famille Dejardin, Wième, Thonet et Neu □ *mardi 4*: Thérèse, Joseph et Hilaire Delvaux □ *mercredi 5*: messe fondée - Elvire Motus □ *jeudi 6*: Lucie Guyette, Fernand et Odette Lemineur □ *vendredi 7*: Irma Gaillard et Maurice Sellier □ *samedi 8*: Jules Leurquin et Rosa Fontaine □ *dimanche 9*: Paul Gilis □ *lundi 10*: Alice Douxmont □ *mardi 11*: messe fondée - abbé Collart □ *mercredi 12*: Auguste Delvaux et Marie Delchevalerie □ *jeudi 13*: **Fête de Saint-Hilaire**, Patron de la paroisse - Jean Herman et ses parents □ *vendredi 14*: messe fondée - Emile Davio-Feraux □ *samedi 15*: famille Rosar □ *dimanche 16*: famille Allard-Bertrand et Jean Allard □ *lundi 17*: famille Boesman-Doumont □ *mardi 18*: famille Morimont-Goffin □ *mercredi 19*: messe fondée - Sophie Delchevalerie □ *jeudi 20*: Charles Delvaux et famille □ *vendredi 21*: défunts de la famille Motquin □ *samedi 22*: Clément Engélinus et famille □ *dimanche 23*: Louisa Paquet et Maurice Virlee □ *lundi 24*: famille Chevigny-Dessy et Jules Honnay □ *mardi 25*: messe fondée - René Visart de Bocarmé et famille □ *mercredi 26*: Ernest Bourmonville et Marie Marloye □ *jeudi 27*: messe fondée - Franz Gualtério et ses parents □ *vendredi 28*: Henri, Alfred et Ernest Pirotte □ *samedi 29*: messe fondée - abbé Rosar □ *dimanche 30*: famille Henkinet-Differding □ *lundi 31*: famille Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi.

DÉBUT FÉVRIER 2000 □ *mardi 1^{er}*: Achille Gillard et Arsène Lemy □ *mercredi 2*: Alphonse Delvaux □ *jeudi 3*: messe fondée - famille Beckers □ *vendredi 4*: Fernand Vankerne et famille □ *samedi 5*: famille Urbain-Hubot.

➤ BAPTEMES

25 juillet: Matis Thomas, fils de Pierre-Yves et de Damienne Delie

rue Arsène Grosjean, 36

8 août: Madeline Chainiaux, fille de Pascal et d'Angélique Siscot

rue Saint-Fargeau, 2

19 septembre: Gauthier Mirguet, fils d'Eric et de Véronique Duchesne

chemin de Moustier, 99

3 octobre: André Lois, fils de Pascal et Christine Lahaye

rue de la vannerie, 11

12 décembre: Anouck Vandersteen, fille de Bernard et Catherine Bataille

rue Visart de Bocarmé, 2

➤ MARIAGE

18 septembre à Ohey: Christelle Brahy de Ohey et Jean-Louis Leurquin

Janvier 2000

S	1	<i>Jour de l'an</i>
D	2	
L	3	
M	4	
M	5	<i>ramassage objets encombrants</i>
J	6	<i>ramassage papiers</i>
V	7	
S	8	
D	9	 TEMPOUX - HEMPTINNE (14h.30)
L	10	
M	11	
M	12	
J	13	<i>PMC</i>
V	14	
S	15	
D	16	 CRUPET - TEMPOUX (15h.)
L	17	
M	18	Conférence <i>UTAN</i> au home: à 14h.30 "Découverte de l'Ardenne Profonde" par René Maniet (<i>entrée gratuite</i>)
M	19	
J	20	<i>Pap.</i>
V	21	
S	22	
D	23	14h.30 Goûter des 3x20  TEMPOUX - BONNEVILLE (15h.)
L	24	
M	25	Namur: conseil communal
M	26	
J	27	<i>PMC</i>
V	28	
S	29	
D	30	 MIÉCRET - TEMPOUX (15h.)
L	31	

Pour la conception,
la réalisation et
l'entretien
de tous vos
aménagements
extérieurs



abattages,
élagages dangereux,
tailles, terrassements,
bordures, allées,
pavage & rognage
semis pelouse,
tonte, plantations,
scarification, vente
et pose de clôtures.

NOUVEAU !
broyage sur place
de vos déchets verts

devis gratuit

L'entreprise parcs et jardins
Rémy Remacle

vous présente
ses meilleurs voeux

tél. 56.69.86

fax 56.96.86

Le R.F.C. Temploux est champion d'automne



Dans notre numéro d'octobre, nous vous avons parlé de l'excellent début de saison du *Royal Football Club Temploux* qui était seul en tête après six journées et avant le choc avec Bonneville, alors deuxième du classement.

Emaillé de plusieurs incidents, ce match dut être arrêté alors que Temploux menait à la marque. Finalement, le comité sportif déclara notre club gagnant sur un score de forfait (0-5).

Le premier tour allait mal se terminer puisque les nôtres étaient battus 2-5 à domicile par le CAPS Namur après une série de 19 matchs sans défaite.

Est-ce la présence de l'échevin des sports de la Ville de Namur qui leur avait coupé les jambes ? L'entraîneur Pierre Tshiala déclarait après le match (VERS L'AVENIR du 9 décembre): "Nous sommes revenus les pieds sur terre. En fait, nous avons connu un jour sans, comme cela peut arriver aux meilleurs. Ce revers vaudra de nous remettre en question, en espérant qu'il ne s'agira que d'un accident de parcours. Aussi dès ce prochain dimanche, nous tenterons de nous réhabiliter". Malheureusement, les "aviateurs" s'inclinaient à nouveau face à Tamines le 12 décembre.

Allez les Bleus, rien n'est perdu !

→ Les résultats du 6 septembre au 12 décembre 1999

Bonneville - Temploux	0-5
Temploux - Miécret	2-0
Floreffe - Temploux	0-0
Temploux - Lustin	3-2
Coutisse - Temploux	1-4
Temploux - Vedrin	3-0
Temploux - Bierwart	3-0
Italia Namur - Temploux	1-4
Temploux - Auvelais	7-0
Evelette - Temploux	0-3
Temploux - CAPS Namur	2-5
Temploux - Tamines	4-5

→ Le classement le 12/12/99

	G	P	N	Pt
1 Temploux	14	2	2	44
2 Aisemont	10	2	5	35
3 Lustin	10	5	4	34
4 Bonneville	9	4	5	32
5 Hemptinne	8	3	7	31
6 CAPS Namur	8	4	5	29
7 Tamines	8	5	5	29
8 Miécret	7	7	3	24
9 Wartet	7	8	3	24
10 Bierwart	6	8	4	22
11 Evelette	5	6	7	22
12 Floreffe	5	8	4	19
13 Italia Namur	4	7	7	19
14 Crupet	6	12	0	18
15 Vedrin	4	8	6	18
16 Assesse	4	9	5	17
17 Auvelais	4	9	5	17
18 Coutisse	2	14	1	7



Monsieur Edouard Sarboer avait épousé Madame Maria Gerlache de Hanret en 1949. Ils viennent de fêter le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Toutes nos félicitations !

Mobilisation pour les nouveaux bâtiments à l'école de Temploux

Avant de vous exposer en quoi consistera cette mobilisation, il nous a paru intéressant de revenir un peu en arrière...

- 1979 Une somme de 5 millions est inscrite au budget 1979 de la Ville de Namur mais c'est seulement fin 1987 qu'est mise en adjudication la première phase des travaux.
- 1988 En mai, les travaux commencent. Trois classes supplémentaires sont construites en prolongement du bâtiment existant auquel on ajoute un couloir sur tout son long permettant l'installation d'une autre classe supplémentaire (plan publié dans *T.I.* n°17 - juillet 1988).
- 1991 Le comité des parents de l'école communale de Temploux se réjouit ...et s'inquiète de l'évolution de la population scolaire. Quels locaux pourront être mis à la disposition des enfants toujours plus nombreux qui fréquentent l'école? Un membre du comité Michel Poulain, chercheur au *FNRS*, réalise une étude sur l'évolution de la population à Temploux et Suarlée (publié dans *T.I.* n°58 - décembre 1991). Ses conclusions sont claires. En 10 ans, la population scolaire est passée de 153 à 200 élèves et on peut en prévoir 220 dans un délai de 3 ans. De nouveaux locaux sont donc absolument nécessaires. Le directeur Monsieur Seumois et le comité des parents prennent leur bâton de pèlerin et, l'étude de Michel Poulain sous le bras, se rendent à la Ville de Namur.
- 1994 Mr Seumois et le comité des parents invitent le bourgmestre à Temploux pour parler notamment des locaux de l'école. C'est la première visite "officielle" du bourgmestre à Temploux depuis les fusions (1977). Les élections communales se dérouleront en octobre. Ceci explique peut-être cela. Le 2 février, la Ville dit qu'il vaut mieux concevoir de nouveaux locaux en fonction du projet pédagogique, qu'il vaut mieux réfléchir deux fois qu'une pour que ces nouvelles infrastructures soient mieux adaptées à la nouvelle situation. Ce point de vue est accepté par tous. En attendant, le bourgmestre évoque la possibilité d'installer des modules préfabriqués pour l'année scolaire qui vient (*T.I.* n°85 - mars 1994).
Dans le cadre de cette rencontre, Michel Poulain avait actualisé son étude et confirmait ses prévisions de 220 élèves (*T.I.* n°86 - avril 1994). Le 5 septembre, les deux classes-containers sont inaugurées par le bourgmestre, cinq échevins, le président du *C.P.A.S.* et plusieurs conseillers communaux. Le directeur rêve (tout haut) d'un hall sportivo-culturel. Monsieur Close ne dit pas non et propose de mettre



autour de la table les représentants de l'école, de la Ville et du Fonds des bâtiments scolaires. Les classes-containers ? 5 ans maximum, dit-on à la Ville. *Temploux Infos* (n°92 - octobre 1994) fixe rendez-vous le 4 septembre 2000 pour l'inauguration de ces nouvelles infrastructures...

- 1995 Durant l'année scolaire 1995-1996, 218 élèves fréquentent l'école.
- 1997 En novembre, lors de l'assemblée générale de l'association des parents, Monsieur Seumois présente les plans du nouveau bâtiment comprenant deux niveaux aménagés et des combles aménageables; le rez-de-chaussée, outre les sanitaires et la cage d'escalier, comprendra une grande salle polyvalente destinée au réfectoire et aux activités scolaires ou extra-scolaires par groupes. Le premier étage sera occupé par une salle commune (pour activités diverses), quatre classes et une salle des profs (ou un bureau pour le directeur).
Prévu au budget 1998, le montant des travaux s'élève à 40 millions. Le nouveau bâtiment devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire de l'an 2000 (le plan est publié dans *T.I.* n°129 - décembre 1997).
- 1998 En novembre, l'ASBL *Brocante* et l'ASBL *Plaine de sports* écrivent au Collège Echevinal et demandent que le projet de construction d'un bâtiment polyvalent prévoie une salle de sports accessible aux habitants du village. Elles proposent une participation au financement de ce projet.
- 1999 En janvier, les représentants des deux ASBL rencontrent Monsieur Chenoy. L'échevin leur dit l'intérêt de la Ville pour cette proposition et promet de faire examiner les possibilités par ses services techniques.
En septembre, le trimestriel de la Ville *Namur Magazine* annonce que la Ville a deux gros projets de construction sur Temploux et Bouge, qui nécessiteront plus de 40 millions d'investissement. 40 millions pour Bouge et Temploux alors que le projet présenté en 1997 prévoyait déjà 40 millions uniquement pour Temploux? Que se passe-t-il ?
Devant le silence radio pratiqué par les autorités, fin octobre, les deux associations rappellent leur souhait à la Ville.
- 2000 L'aube du nouveau millénaire n'ayant apporté aucune lueur d'espoir, l'association des parents décide de mobiliser la population pour essayer d'obtenir ces locaux scolaires promis depuis si longtemps et devenus indispensables aux enfants qui fréquentent l'école.
L'ASBL *Brocante* et l'ASBL *Plaine de sports* se joignent à cette démarche. Elles estiment qu'en plus des infrastructures scolaires, des installations sportives seront les bienvenues pour les enfants d'abord mais aussi pour tous les adultes du village qui, surtout durant les mois d'hiver, doivent s'exiler pour pratiquer leur sport favori.
La Ville a eu le temps de réfléchir trois fois plutôt que deux. Il est urgent qu'une décision soit prise!

Temploutois, nous avons besoin de vous

Depuis 10 ans, les autorités locales nous promettent de nouveaux bâtiments pour l'école.

Non seulement, ces bâtiments deviennent pour les enfants plus que nécessaires mais le projet de salle de sports initié par les *ASBL Brocante* et *Plaine de sports* dont tous les habitants pourraient bénéficier, semble également au point mort...

Aidez-vous, aidez-nous à interpeller nos responsables politiques. Nous invitons les associations qui le souhaitent à s'associer à notre démarche.

Mobilisez-vous, participez via le talon réponse ci-dessous à notre pétition.

Nous vous proposons de découper ce talon et de le déposer soit:

- dans la boîte aux lettres de l'école
- dans les urnes qui seront disposées dès début janvier (des formulaires de signatures seront disponibles si vous ne souhaitez pas découper votre *Temploux Infos*) :
 - au magasin **Censier**
 - à la banque **IPPA**
 - à la supérette **Cinq heures du mat**
 - à la boulangerie **Goffaux**
 - au **p'tit magasin** de la ferme de l'Escaille
 - à la **pharmacie**.

*L'Association des
parents*

*L'ASBL Brocante
Temploux*

*L'ASBL Plaine de
sports*



Je tiens à m'associer à la pétition en faveur de nouveaux bâtiments pour l'école y compris la construction d'un salle de sports à Temploux.

Nom

Adresse

Signature

Si Temploux m'était conté...

Tribunal correctionnel de Namur - audience du 14 novembre 1924

Tourniquet ou laurier

A travers la prairie de Mr Constant Wilmet de Temploux, passe un invisible sentier. Invisible pour le public, soit! Mais pas pour l'oeil de l'administration communale, gardienne des intérêts généraux.

Constant Wilmet¹ a clôturé cette prairie. Le Conseil Communal lui avait intimé l'ordre d'enlever cette clôture et de placer à l'endroit où le sentier était supposé aboutir à la route un "tourniquet".

- A quoi bon un tourniquet et une brèche dans ma clôture puisque personne ne passe? demande Wilmet.

- Peu importe, vous devez respecter l'emplacement du sentier communal n°79! Enlevez votre clôture!

- Adressez-vous à ma femme, c'est elle qui, chez moi, est maîtresse!

- Madame, voulez-vous, s'il vous plaît, mettre un petit tourniquet?

- Non, M. le Maïeur !

- Alors, vous irez au tribunal, Madame.

- Allons-y, M. le Maïeur !

On alla d'abord au tribunal de police. Constant Wilmet y était prévenu "d'avoir, à Temploux, pris sans titre possession d'une parcelle quelconque du terrain communal".

M. le juge de paix acquitta Wilmet mais le Ministère public interjeta appel, de sorte que M. Blancke est, à son tour, appelé à décider si Wilmet doit être condamné pour s'être approprié l'assiette du sentier 79.

M. le Bourgmestre est venu avec un grand atlas des chemins communaux de la commune de Temploux; mais Me Monjoie a, lui, un tout petit papier qui dit que le sentier a été désaffecté dès l'année 1858! Et comme, soutient-il, Wilmet a, depuis plus de 30 années, usé de l'emplacement litigieux, il y a prescription. Voilà donc que le sentier 79 conduit le tribunal correctionnel à l'examen d'un point de droit civil compliqué un tantinet de droit administratif.

La solution de ce point de droit entraînera la condamnation ou l'acquiescement de Wilmet.

S'il est condamné, un beau tourniquet placé au coin de son champ, proclamera aux générations futures la victoire du Conseil Communal de Temploux.

Mais qu'y plantera Wilmet s'il est vainqueur? Un laurier peut-être ? Et Madame le soignera avec amour.

(1) Constant Wilmet habitait le n° 11 (actuel) de la *rue des blanchisseries*. Le sentier en question dénommé *sentier de la blanchisserie* longeait sa maison et remontait vers l'actuelle *rue Roger Clément* (voir *Temploux Infos* n° 111 de mai 1996).

C'est un laurier qui sera planté!

M. Constant Wilmet de Temploux a gagné. Me Monjoie avait raison. Il y a prescription.

Comme l'avait décidé M. le juge de Paix, ainsi vient de le décider M. le président Blancke. M. Wilmet avait le droit de planter sa clôture tout autour de son champ, sans s'occuper de l'invisible sentier qui, théoriquement, coupait ce champ en deux.

Il n'y aura donc pas de tourniquet, ainsi que le voulait M. le Maieur.

Il y aura un laurier qui célébrera la victoire de M. Wilmet et surtout de Madame.

De tout quoi, on pourra conclure que des petits papiers, quand ils sont maniés par Me Monjoie, sont plus forts parfois que de grands atlas et qu'il est bon parfois aussi que Madame soit maîtresse chez son mari.

Vers l'Avenir - 15 et 22 novembre 1924

*A l'aube du XXI^e siècle, nous vous invitons
à notre premier*

GOÛTER DES ROIS
du nouveau millénaire



*Il aura lieu le **dimanche 23 janvier**
à 14h.30 à la salle St-Hilaire.*

*A cette occasion, nous percevrons
la cotisation (prix inchangé) de 250F.*

*Nous invitons les retraités et préretraités, les 3X20 et plus
à venir nous rejoindre nombreux pour une après-midi
d'ambiance assurée*

 **Au musée**

Le comité du musée remercie la famille Malcourant pour le magnifique tableau et divers documents remis au musée de Temploux.

Pour le comité, Pascal Rase

 **Opération 11.11.11**

Les vendeurs de l'opération 11.11.11 vous remercient de l'accueil que vous leur avez réservé. La vente pour Temploux a été de 35.165F. Merci.

Le livre du mois



JE M'EN VAIS - Jean Echenoz

Ed. de Minuit - 1999 - 254 p.

Comme cadeau d'anniversaire et pour fêter ses 52 ans, Jean Echenoz vient de recevoir le "Prix Goncourt". C'est son neuvième roman. En 1983, *Cherokee* avait été couronné par le "Prix Médicis" et un autre roman plus connu *Les grandes blondes* avait obtenu le "Prix Novembre" en 1995.

En littérature, Jean Echenoz est un remarquable touche-à-tout: science-fiction, roman policier, d'aventure, d'espionnage. Il crée des personnages désinvoites, désabusés mais toujours crédibles car ils reflètent l'homme en cette fin de siècle. L'écriture est remarquable, c'est un véritable technicien de la langue française, utilisant le mot approprié et surtout maniant l'humour avec élégance et raffinement. Ce qui frappe, c'est son souci du détail, sa façon de mettre en évidence un petit rien: le numéro de la maison, l'heure, la rue ou le maquillage d'une femme.

Je m'en vais est le titre et le début du livre. Félix Ferrer quitte définitivement son épouse pour une autre femme qui va rapidement le larguer à son tour. Ensuite, il se retranche jour et nuit dans sa galerie d'art. Avant de mourir, un proche lui signale qu'un navire est bloqué depuis très longtemps dans les glaces et que le gel a préservé les oeuvres d'art enfouies dans ses cales.

Ferrer part pour le Pôle Nord à bord d'un brise-glaces. Le voyage sera long et pénible, les jours monotones là où le soleil ne se couche jamais. Accompagné de deux guides, il gagne Port Radium sur des traîneaux tractés par des chiens récalcitrants et peu disciplinés et ensuite, à l'aide de skiddos avec remorque. Le froid est intense; pas un arbre, pas une herbe mais au bout, la récompense: des coffres remplis d'oeuvres d'art d'une valeur inestimable.

Les chapitres du livre sont bien charpentés et présentés en construction alternée: un chapitre aujourd'hui relatant le voyage au Pôle Nord, le suivant hier avec la vie de Jean Ferrer, ses problèmes de santé, ses déboires amoureux -il aime les femmes mais se fait rapidement larguer-, sa galerie peu rentable. Tandis qu'un nouveau chapitre nous fait découvrir les risques du voyage et les icebergs dérivant avec des animaux installés dans ses failles, un autre nous raconte Paris en son absence et nous fait découvrir des personnages inquiétants qui croiseront sa route lors de son retour. C'est alors que l'on retrouve l'écrivain de l'aventure et du roman policier. Après beaucoup de difficultés, Ferrer est rentré avec son trésor qui va évidemment susciter des convoitises et provoquer des situations que je vous laisse deviner.



AMELIE... Dans notre n°149, nous vous avons présenté le livre d'Amélie Nothomb

Stupeur et tremblements (couronné par le grand prix du roman de l'Académie Française) qui est en tête de toutes les ventes tant en France qu'en Belgique (200.000 exemplaires depuis sa parution), ce qui est incroyable pour un auteur belge. Ce véritable vent de folie ne s'était plus vu depuis Simenon. On la réclame partout en radio ou TV avec ou sans son légendaire chapeau. Ses autres livres (sept romans) avaient déjà connu un grand succès (entre 60 et 80.000 exemplaires vendus). A son retour de la foire du livre de Francfort, elle nous a confirmé que son livre fait l'objet de négociations aux enchères pour une vingtaine de traductions. L'édition de poche de son premier roman *Hygiène de l'assassin* s'est déjà vendue à 125.000 exemplaires. Cet écrivain hors du commun a tout à la fois, le don de se faire désirer, haïr ou aimer des médias et des lecteurs.

Louis Massart



La Ligue des Familles s'informe et vous informe

A l'initiative du comité local de Suarlée, une première rencontre a déjà eu lieu sur le thème "Eco-conseil".

Un second thème sera abordé prochainement avec la collaboration du comité local de Temploux.

MIEUX CONNAÎTRE NOTRE AGENT DE QUARTIER

la Police de Namur a répondu favorablement à notre invitation et une date sera fixée fin janvier 2000.

Comment fonctionne notre police communale ?

Quels sont ses rôles et ses missions ?

Quand peut-on faire appel à son agent de quartier ?

Pour quelle information, quel problème ?

Qu'est-ce qu'un contrat de sécurité ?



Si toutes ces questions vous intéressent en tant que citoyens, si vous souhaitez qu'un aspect particulier en rapport avec ce sujet soit abordé, n'hésitez pas à poser vos questions à votre comité local

- pour Suarlée: Béatrice Hennekinne (tél. 56 68 66)

- pour Temploux: Linda Allard (tél. 56 86 38)

Décisions du Conseil Communal

13 octobre 1999

Le contrat d'honoraires pour la restauration du clocher et des nefs latérales de l'église de Temploux est fixé à un montant de 2.200.000F.

17 novembre 1999

Rue du hierdeau: décide de la création d'un réseau d'évacuation des eaux de ruissellement et de la réfection partielle de la voirie (estimation: 2.453.902F)

La Ville se voit octroyer un droit de superficie sur le terrain et les installations de football de Temploux; ceci pour une durée de 21 ans en vue de la réalisation (par la Ville) de l'éclairage de la surface de jeu et d'une partie du garde-corps entourant le terrain.



HOSPITALISATION ! CHERE ?

**Non, si vous avez une
ASSURANCE HOSPITALISATION
de DKV International**

**Pour tout renseignement, contactez le
Bureau REMACLE R.
COURTAGE - ASSURANCES
PRETS HYPOTHECAIRES - PLACEMENTS
Rue de la grande sambresse, 36
5020 TEMPLoux**



**☎ 081/56.77.19
fax 081/56.96.86**

inscrit à l'office de contrôle des assurances sous le n°11561